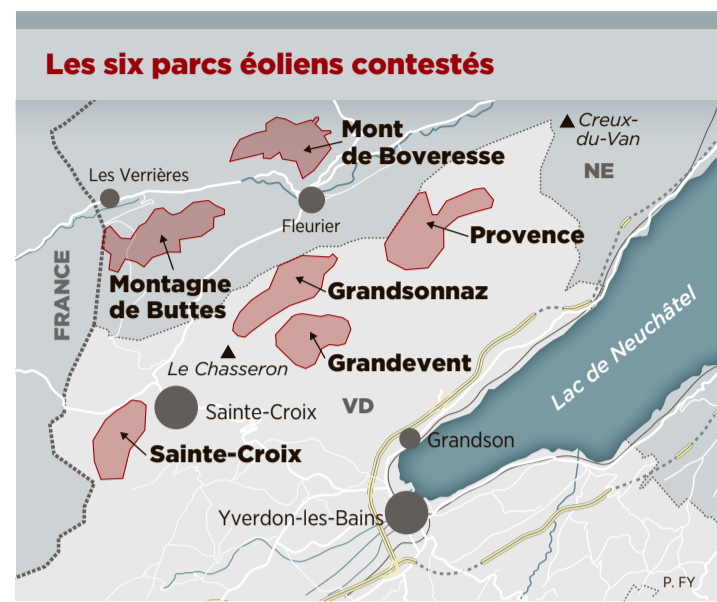


Aménagement



De g. à dr.: Bertrand Clot (ancien président du Grand Conseil), Elias Meier (Paysage Libre Suisse), Jean-Marc Blanc (Paysage-Libre Vaud), Pierre Cusin (Vol au Vent), Anne Bachmann (Helvetia Nostra), Roman Hapka (Fondation suisse pour le paysage) et Jean-François Cavin (ancien directeur du Centre Patronal). JEAN-PAUL GUINNARD



Les antiéoliens veulent faire du Chasseron un «Sauver Lavaux» national

Les crêtes du sommet vaudois et du Creux-du-Van sont en passe de devenir des symboles de lutte

Erwan Le Bec

Le paisible Jura vaudois est peut-être bien le cadre d'un prochain «Sauver Lavaux», aux allures de combat national. Mardi, au sommet de la montagne vaudoise, une coalition sans précédent d'opposants aux éoliennes (en bref: Paysage-Libre, Vol au Vent, la Fondation suisse pour le paysage, des élus, des militants, BirdLife, qui s'inquiète pour les chauves-souris, entre autres, Pro Natura et l'émanation de la Fondation Franz Weber Helvetia Nostra, ainsi que d'autres) a lancé l'opération «Sauvez Chasseron - Creux-du-Van». Un site Internet, une coalition, une pétition au Grand Conseil et tout un battage qui se veut l'héritier spirituel de l'emblématique combat écologiste des années 1970.

Concrètement, les antiéoliens de tous bords pointent du doigt un vaste secteur jusqu'ici épargné par le débat éolien et où les projets progressent discrètement. Et pas des moindres. Pour le canton de Vaud, c'est tout bonnement les deux plus gros projets de la planification qui sont visés (lire ci-contre). Pour Neuchâtel, les deux grands projets autour de Fleurier. Bref. Beaucoup trop pour les sceptiques de l'éolien, qui dénoncent à la fois les projets et leur trop grande concentration. Florilège. «On est dans des sites emblématiques. Le Creux-du-Van, c'est l'équivalent du Cervin ou des chutes du Rhin», lance Roman Hapka, de la Fondation pour le paysage. «Ce paysage est un patrimoine commun. Une soupe, une source de ressourcement et d'énergie, mais pas l'énergie que recherche un promoteur», tonne Pierre Cusin, président de l'opposition locale.

En sachant que le combat des opposants est justement bien plus large. «Le débat ne doit pas être confiné au Tribunal fédéral, mais il doit être populaire.

Veut-on des éoliennes dans ce cadre magnifique? Pour nous, ici, c'est un combat symbolique», avance le jeune Elias Meier, président de Paysage Libre Suisse. Un combat qui est également un changement stratégique: dans leurs précédents coups, les opposants s'attaquaient au projet dès sa mise à l'enquête. Désormais, après le cas de La Praz, devenu l'exemple d'un parc qui manque de tomber dans un village, les opposants voient les avantages

de remettre en question des projets qui sont encore dans les cartons: «Notre action est un équivalent de «Sauver Lavaux» dans le sens d'un appel au peuple», avance d'ailleurs Anne Bachmann, chargée d'affaires d'Helvetia Nostra.

Vers une initiative fédérale
Au niveau politique, la coalition du Chasseron sous-entend qu'ils ne vont pas s'arrêter là. Les mots «initiative cantonale» circulent,

tandis que la Fondation pour le paysage prépare son initiative fédérale «Paysage 2.0». «Ce n'est pas uniquement les éoliennes, mais on veut mieux protéger ce qui fait notre réputation et qu'on retrouve sur tous les calendriers: le paysage suisse, poursuit Roman Hapka. Il lui faut des moyens et des lignes claires. Là, il est attaqué à chaque session parlementaire.»

Une allusion notamment à la mise en application de la Straté-

gie 2050, dont l'enjeu sera de déterminer quelle prépondérance auront les hélices face aux zones protégées. D'où le lobbying actuel des défenseurs du paysage.

Ironie de l'histoire, le secteur que les opposants dénoncent pour son absence de coordination («la décharge éolienne de Suisse romande») a en fait été soigneusement agencé par les pouvoirs publics, en 2012: pour préserver le Creux-du-Van, Vaud avait renoncé à plus d'une dizaine de mâts dans le secteur. «Le paysage et la faune ailée ont de même fait l'objet d'études poussées», défend Denis Rychner, chargé de communication de la Direction générale de l'environnement. Des représentants neuchâtelois et français étaient dans le comité de pilotage de l'étude. Et rappelons que le développement des sites se réalise en fonction du potentiel de production. Ce secteur s'avère particulièrement bien exposé, nous sommes dans les principes de la conception éolienne fédérale.» Une question nationale donc.

Des piliers de la transition vaudoise

● Bien visé. Si la planification cantonale vaudoise compte sur un total de 19 parcs pour ses objectifs d'énergie éolienne en 2035, seuls trois ou quatre d'entre eux dépassent le gabarit de la poignée de mâts, constituant ainsi des piliers du projet cantonal. Or, deux sont dans le viseur du plan de contestation lancé mardi entre le Chasseron et le Creux-du-Van.

C'est Grandsonnaz et Provence, 34 machines au total. Leur production estimée est de 243 GWh annuels, soit 20% de la planification vaudoise.

Les opposants visent également un parc qui a déjà passablement souffert. Provence, aux mains de la Romande Energie, a en effet perdu 11 mâts de ses 40 mâts initialement prévus lors des négociations

de 2012 avec Neuchâtel. S'y est ajoutée l'armée en 2016, dont les radars ont nécessité plusieurs négociations, études, et modifications du projet qui se limite, aux dernières nouvelles, à 17 éoliennes. Sa mise à l'enquête est attendue prochainement. De même pour Grandevent, il n'a pas encore passé l'étape d'examen préliminaire. **E.L.B.**

PUBLICITÉ

★ Valables de mercredi à samedi

SENSATIONS DU WEEK-END

20%

sur toutes les bières et tous les produits portant la mention **BBQ*** – également sur les prix promotionnels!

*Non cumulable avec d'autres bons. Jusqu'à épuisement des stocks.

Filet de cheval

Pièce entière, France, env. 500 g, les 100 g



40%

3.96 au lieu de 6.60*

Terroir La Baume Saint-Paul Fitou AOC

2016, Languedoc-Roussillon, France, 75 cl



50%

7.45 au lieu de 14.95

Parisienne

- Rouge
- Jaune
- Bleue
- Orange
- Verte Sans
- Orange Sans

Box, 10 x 20 cigarettes



- 8 fr.

74.- au lieu de 82.-*

7.40 le paquet au lieu de 8.20*

*Comparaison concurrentielle
Actions valables du mercredi 9 au samedi 12 mai 2018 / jusqu'à épuisement des stocks / sous réserve d'erreurs d'impression ou de composition / abonnez-vous maintenant: denner.ch/newsletter

Un pour tous DENNER